



Paris le 14/12/2015

Monsieur le Président,

La Commission de Régulation de l'Énergie a procédé au lancement d'une consultation publique sur le prochain tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel de GRDF (dit « ATRD5 »).

Nous, les quatre Organisations Syndicales représentatives au sein de GRDF, souhaitons vous alerter et vous informer de notre positionnement quant à ce dossier et les recommandations qui sont évoquées.

Les documents produits mettent en lumière une volonté de réduction importante des moyens financiers de GRDF tant sur ses OPEX que sur ses CAPEX.

Nous, les quatre Organisations Syndicales représentatives au sein de GRDF, ne pouvons accepter ces propositions de baisse des moyens financiers de GRDF.

Concernant les OPEX, cela équivaldrait :

- à mettre en péril le professionnalisme gazier,
- à remettre en cause le modèle social de l'Entreprise,
- à remettre en cause le développement du Gaz naturel dans notre pays et pour le bien-être de nos concitoyens,
- à remettre en cause les projets de transformation du Distributeur Gaz
- à remettre en cause la place du Gaz naturel dans le mix énergétique national dans le cadre de la transition énergétique.

Concernant les CAPEX cela équivaldrait :

- à remettre en cause par l'actionnaire le plan d'investissement avec des conséquences néfastes pour l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses sous-traitants,
- à remettre en cause d'une manière générale la capacité de GRDF à autofinancer ses CAPEX,
- à mettre en péril des programmes d'investissements ambitieux et nécessaires tels que le projet Gazpar par exemple,
- à une limitation importante voire pis encore, des actions en faveur de l'environnement comme le bio méthane ou le développement du GNVert.



Pour terminer, Monsieur Le Président, l'ensemble des propositions publiées porterait à notre sens un coup fatal au Distributeur de Gaz naturel et à l'accomplissement de ses missions de Service Public d'Acheminement du gaz naturel.

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur le projet de transformation à GrDF. Dans ce cadre la proposition que vous faites ne permettra pas à GrDF de compenser les coûts induits par la disparition de la mixité et le besoin de moyens, pour des questions de sécurité et des obligations de service public, afin que GRDF puisse s'implanter de façon autonome sur l'ensemble du territoire national

Ce dossier aurait des impacts désastreux sur les salariés de GRDF, sur les entreprises sous-traitantes, sur les clients de GRDF, et de manière générale, il aurait un impact négatif sur l'emploi en France ; et au regard des difficultés économiques majeures que traverse notre pays, cela ne ferait qu'aggraver une situation sociale déjà très exacerbée.

Vous comprendrez à la lecture de ce courrier, Monsieur Le Président, que Nous, les quatre Organisations syndicales représentatives au sein de GRDF, ne pouvons accepter les conclusions proposées.

Nous vous alertons sur les dangers que représentent ces propositions et vous invitons à ne pas suivre les recommandations qui vous ont été faites.

Nous vous invitons également à inciter vos services à échanger avec nos Fédérations respectives qui vous ont transmis leurs analyses et leurs propositions.

Nous vous invitons en dernier lieu à bien vouloir prendre également en considération les arguments développés et transmis par GRDF.

Monsieur le Président, nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rencontrer et échanger avec vous sur ce dossier

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Philippe Derudder <i>Délégué Syndical Central Cfdt</i>	Carl Delayen <i>Délégué Syndical Central CFE CGC</i>	Olivier Decocq <i>Délégué Syndical Central CGT FNME</i>	Franck Sariege <i>Délégué Syndical Central FO</i>
			